

**1/ PARTIES DU CONTRAT**

Le terme Client désigne toute personne morale ou physique, ayant requis les compétences de NOWIS grafik pour toute réalisation dans le cadre de compétences de graphiste freelance indépendant.

Le terme Tiers désigne toute personne physique ou morale non partie au contrat.

Le terme Prestataire désigne l'entreprise NOWIS grafik représentée par M. SIMON Bruno, graphiste freelance indépendant.

**2/ TRAITEMENT & ENVOI DES FICHIERS PAR LE CLIENT**

Merci de faire parvenir au Graphiste l'ensemble des fichiers client (textes, polices et images, même issu de tiers, en libre de droits) avant le début de la création. Le Client assume pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels et iconographiques figurant dans la réalisation livrée par NOWIS grafik, tout comme de l'exploitation qui en sera faite, et notamment de la conformité de cette dernière avec les réglementations en vigueur. Elle assure également être propriétaire des droits nécessaires à l'exploitation de tous les éléments créatifs textuels et iconographiques fournis par elle à NOWIS grafik dans le cadre de sa mission, et garantit NOWIS grafik contre toute plainte tierce relative à la violation des droits de ces éléments.

**3/ MODIFICATION DE LA DEMANDE INITIALE OU DU DÉLAI PAR LE CLIENT**

Les prestations à fournir sont celles clairement énoncées sur le devis, de manière corollaire celles non énoncées ne sont pas comprises. Toute nouvelle prestation à réaliser fera l'objet d'un nouveau devis. Les modifications significatives, la reprise de création, le retard dans la prise de décision ou la livraison tardive de documents par le Client et nécessaires à la création, repoussent le délai de livraison établi entre les parties, à redéfinir selon leur planning.

**4/ ACOMPTE ET ANNULATION DE COMMANDE**

En cas de rupture de contrat avant son terme par le Client ou le Prestataire, le Client s'engage formellement à régulariser et rétribuer les montants relatifs au calendrier en cours, aux postes réalisés ou en cours de réalisation, ainsi qu'aux services complémentaires effectués. L'ensemble des droits d'auteur restent la propriété exclusive et entière du Prestataire, à l'exception des données fournies par le Client. Les fichiers et données sources créés et utilisés par le Prestataire ne sauraient dès lors être revendiqués par le Client sans une contribution financière. Les maquettes, et, plus largement, toutes les oeuvres originales, restent la propriété du Prestataire, de même que les projets refusés. Toute annulation de commande par le Client doit obligatoirement être formulée par écrit ou par mail. Une commande déjà entrée en processus de réalisation ne sera donc pas remboursée. L'acompte déjà versé restera acquis par le Prestataire, constituant un dédommagement pour le travail entrepris.

**5/ DROIT DE RÉTRACTATION**

Le Client ne pourra exercer un droit de rétractation s'agissant des services dans la mesure où, conformément aux dispositions de l'article L.121202 du Code de la consommation, l'exécution des prestations aura débuté, avec son accord.

**6/ PROMOTION DES CREATIONS**

Sauf dispositions contraires écrites, le Graphiste pourra diffuser toutes créations réalisées, soit pour le Client, soit pour un tiers pour lequel intervient le Client, à des fins de «présentation de créations» sur tous types de supports sans limitation de durée. Sauf dispositions contraires écrites, ou mentions particulières inscrites sur le devis et /ou la facture Client, la mention : «NOWIS grafik» ou «NWS crea FOR print / P : 06 50 24 59 67» ou «NOWIS grafik crea FOR print / P : 06 50 24 59 67» est apposée sur la réalisation.

**7/ GÉNÉRALITÉS**

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et les obligations des parties lors de la réalisation de projets par NOWIS grafik pour ses clients dans le cadre de son activité.

NOWIS grafik peut modifier, ajouter ou retrancher des dispositions à ces conditions générales de vente sans préavis et sans avoir à en aviser ses Clients ou des tiers préalablement. En cas de modifications, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales de vente en vigueur au jour de la commande. Le Client faisant appel aux services de NOWIS grafik reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les CGV suivantes, ainsi que les mises en garde énoncées dans l'Extrait de la loi n° 57298 du 11 mars 1957 sur la propriété artistique (J.O du 14 mars 1957) des droits des auteurs concernant les lois de la propriété intellectuelle. Pour ce faire, le Client apposera lors de la commande sa signature ainsi que la mention manuscrite «BON POUR ACCORD» au devis.

**8/ PROPRIÉTÉ DES TRAVAUX RÉALISÉS**

La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la commande, demeure la propriété entière et exclusive de NOWIS grafik tant que les factures émises ne sont pas payées en totalité par le Client, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation. De façon corollaire, le Client deviendra propriétaire de fait de la production et des droits cédés à compter du règlement final et soldant toutes les factures émises par le Graphiste dans le cadre de la commande. Sauf mention contraire figurant sur le devis, les fichiers de production et les sources restent la propriété de NOWIS grafik. Seul le produit fini sera adressé au Client. A défaut d'une telle mention et si le Client désire avoir les sources des documents, un avenant à ce présent document devra être demandé.

**9/ INCAPACITÉ DE TRAVAIL**

En cas d'incapacité de travail, par suite de maladie ou d'accident, NOWIS grafik se réserve le droit de modifier le calendrier en cours sans qu'il ne puisse être exigé par le Client le versement de l'indemnité. Il est admis que NOWIS grafik se doit d'avertir le Client dès le premier jour ouvrable de son incapacité (par un Tiers si le Graphiste ne peut communiquer).

**10/ RÉGLEMENT DES LITIGES**

Le contrat est soumis au droit français. En cas de litige(s), les parties s'engagent à tout faire pour régler leur(s) différent(s) à l'amiable. Au cas où une résolution amiable ne pourrait aboutir, le litige sera porté devant la juridiction compétente.

**11/ BON DE COMMANDE & DÉBUT DES TRAVAUX**

Les demandes de réalisation de créations doivent être présentées par le Client à NOWIS grafik par email ou courrier. Ces derniers permettront l'envoi d'un devis du Graphiste au Client. Les CGV validées et le devis signé par le Client valent exclusivement ensemble pour acceptation de ces derniers et font office de commande. Celui-ci doit s'accompagner du paiement de 30% du prix global des prestations à fournir. Aucun travail ne débutera sans ces deux conditions remplies. Les prestations débutent au règlement d'un acompte de 30% et se terminent avec la livraison du projet et le règlement de la somme restante sur la facture. Il peut également être demandé lors du devis un versement intermédiaire de 30%. Les prix stipulés sur le devis sont valables trois mois à partir de la date d'émission de celui-ci. Ceux-ci restent fermés et non révisables si la commande intervient durant ce délai.

**12/ LIVRAISON**

Il correspond à une période nécessaire à la réalisation des produits et prend effet à la date d'encaissement de la commande selon les conditions définies précédemment. Le délai de livraison peut être différé si le Prestataire n'est pas en possession de la totalité des documents (photos, textes, illustrations...) fournis par le Client pour la réalisation de son projet ou si le Client ne procède pas aux validations nécessaires à sa poursuite.

**13/ FACTURE & RÉGLEMENT**

Les règlements se font par chèque bancaire au nom de NOWIS grafik ou virement. Un premier acompte de 30% du prix global des prestations doit être versé pour valider la commande. Le reste du solde est facturé lors de la livraison. Le paiement s'effectue

au plus tard au 30e jour suivant la date de facturation (C. Com. art. L. 4416, al. 2 modifié de la loi du 15 mai 2001). Tout retard de paiement pourra donner lieu à des pénalités de retard exigibles sans rappel, calculées sur la base d'un taux d'intérêt égal à trois fois le taux d'intérêt légal, conformément aux dispositions de la loi de modernisation de l'Economie du 4 août 2008, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire de 40 euros (C. Com. art. D4415). En cas de non-paiement, l'ensemble des frais de recouvrement sera à la charge du client.

**14/ CAS DE FORCE MAJEURE**

Les parties ne peuvent être considérées comme responsables ou ayant failli à leurs obligations contractuelles, lorsque le défaut d'exécution des obligations respectives a pour origine la force majeure ; le contrat entre les parties est suspendu jusqu'à l'extinction des causes ayant engendré la force majeure. La force majeure prend en compte des faits de circonstances irrépessibles, extérieurs aux parties, imprévisibles et indépendants de la volonté des parties, malgré tous les efforts raisonnablement possibles pour les empêcher. Sont aussi considérés comme cas de force majeure, le blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication, et notamment tous les réseaux accessibles par internet, ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication extérieurs aux parties. La partie touchée par la force majeure en avisera l'autre dans les [5] jours ouvrables suivant la date à laquelle elle aura eu connaissance. Les deux parties conviendront alors des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie.



**NOWIS grafik**  
Bruno SIMON

22, route du Vert Buisson  
LA MANCELLIÈRE-SUR-VIRE  
50750 BOURGVALLÉES

P : 06 50 24 59 67

E-mail : [nowisgrafik@gmail.com](mailto:nowisgrafik@gmail.com)

Web : [www.nowisgrafik.com](http://www.nowisgrafik.com)

EURL au Capital de 5000 euros  
812 524 312 RCS COUTANCES - APE 7410 Z  
TVA Intracommunautaire : FR 02 812 524 312